

AR PREFECTURE

006-240600593-20180413-180432-DE
Regu le 04/05/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pays des
Paillons

Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de
communes du pays
des Paillons

OBJET :

Taux TEOM 2018

Décision n° 18 04 32

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 13 avril à 18 heures 30, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lavagna.

Etaient présents : Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Cyril Piazza, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Messieurs Bernard Martinez, Gérard Stoerkel, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nadine Ezingard, Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Pierre Vestri, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Messieurs Stéphane Sainsaulieu, Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Joël Gosse par Monsieur Christian Dragoni, Edith Lonchamp par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Germaine Millo par Monsieur Jean-Marc Rancurel,

Absents excusés : Messieurs Edmond Mari, Michel Lottier, Madame Evelyne Laborde Monsieur Yves Pons,

Monsieur Gérard Stoerkel a été nommé secrétaire de séance.

Vu les articles 1609 quinquies C, 1609 nonies B, 1609 nonies C, du code général des impôts,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 05 avril 2017

Après avoir entendu l'exposé du vice-président chargé des finances,

**Le conseil communautaire, ouï l'exposé du président,
après en avoir délibéré,**

Décide de maintenir, pour 2018, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 14,28 % pour toutes les communes.

Nombre de conseillers en
exercice : 37

Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

LE PRÉSIDENT PAR INTERIM
M. LAVAGNA